

## RAPPEL DE LA MISE EN PLACE DU PASSEPORT MOTO

L'objectif est de respecter la réglementation en vigueur (article R331-18 et suivants du Code du sport, RTS de la FFM et réglementation UFOLEP) notamment sur les points suivants :

- ❖ le contrôle technique des machines
- ❖ la vérification de la conformité des casques et de l'équipement du pilote.
- ❖ le contrôle sono-métrique des machines.
- ❖ le suivi des pilotes sur les épreuves.

La formule de passeport moto est un document orange divisé en deux parties principales. À gauche, il y a un tableau à double entrée avec des colonnes pour 'Opérations / Activités' et 'Date' (sous-entendu 'Techniques'). À droite, le logo 'ufolep' est visible au-dessus du titre 'PASSEPORT MOTO'. En dessous, il y a des champs à remplir pour : 'Catégorie', 'Marque', 'Cylindrée', 'Moteur' (avec des cases à cocher pour '2 TEMPS' et '4 TEMPS'), 'N° de Moteur', 'N° de Cadre', 'N°D Ministériel', et 'N° de Course' (avec des cases à remplir). En bas à droite, il y a une petite note de service et un numéro de version.

Les cartons « passeports moto » pour cette saison 2021-2022 seront facturés à raison de 5 € par licencié moto (*quelque soit l'activité*).

Il sera facturé au département en même temps que les cotisations licences UFOLEP selon le nombre de codes activités délivrés.



**ufolep**  
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT  
SPORTS MÉCANIQUES MOTO

**RAPPORT DE CLÔTURE 2021**

CLUB ORGANISATEUR

LIEU DE L'ÉPREUVE

N° DE VISA UFOLEP

## **RAPPORT DE CLÔTURE DES COURSES MOTO 2021**

Tous les rapports de clôture des courses moto 2021 ainsi que les récépissés délivrés par les préfectures ne sont pas arrivés dans la boîte mail : [✉ visacourse@ufolep.org](mailto:visacourse@ufolep.org), nous vous informons que c'est une obligation légale de nous le retourner après la manifestation.

📌 Rapport de clôture 2021 : [ICI](#)

Merci à vous 🙏